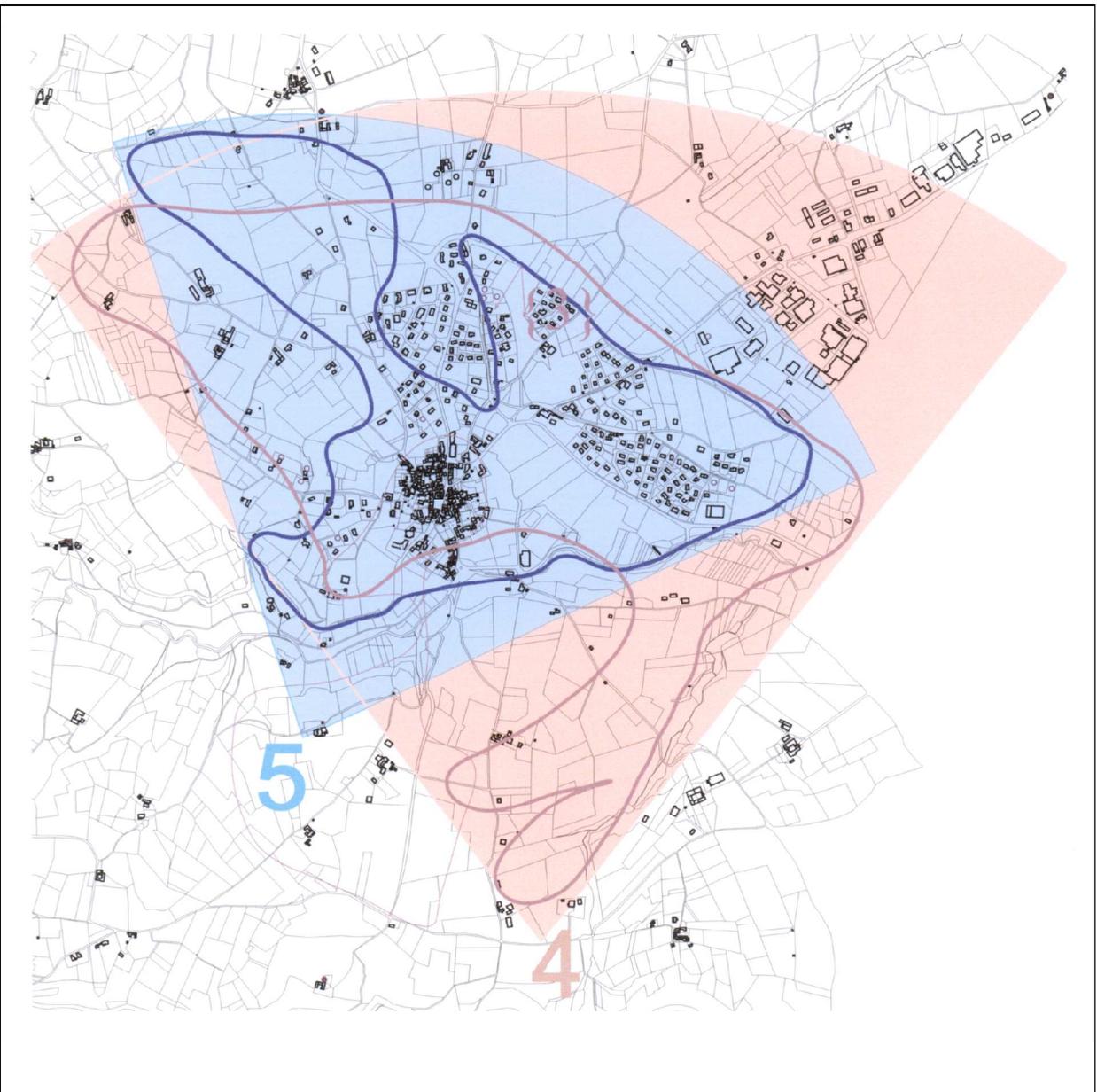


3 les cônes de vues

La municipalité ayant manifesté la volonté de traiter prioritairement le bourg et ses alentours, l'analyse du paysage s'est essentiellement orientée sur l'étude de ces zones. Elle s'est principalement attachée au repérage et à l'analyse des cônes de vue permettant les meilleures perceptions sur, ou depuis, le village. Ces cônes définissent des zones qui seront intégrées dans la Z.P.P.A.U.P. et permettent d'en fixer les limites.

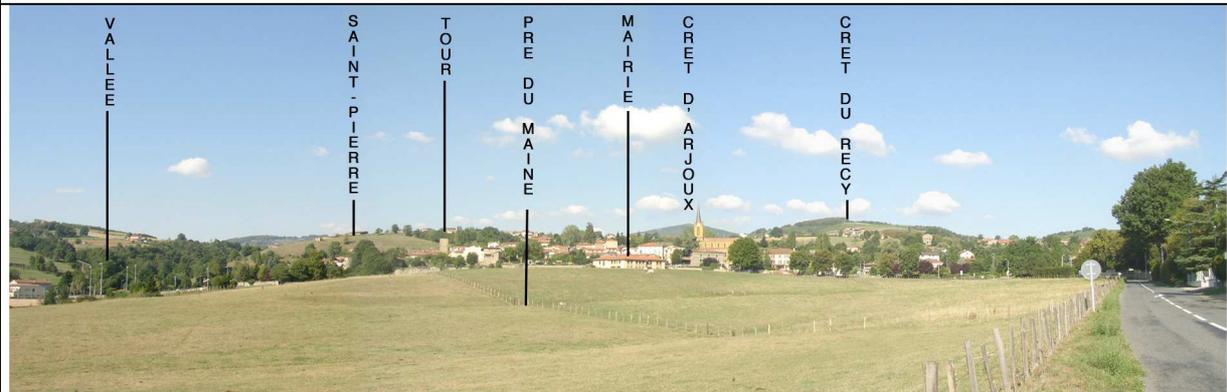
3.1 – les cônes de vues lointaines

Savigny se trouve au centre d'un grand amphithéâtre naturel qui l'entourne de toutes parts, à des distances variables. Cinq cônes de vue ont été repérés à partir de chemins ou de routes (certains intégrés dans des parcours de randonnée), inclus dans le territoire communal, au nord-est, à l'est et au sud.



Localisation des cônes de vues 4 et 5

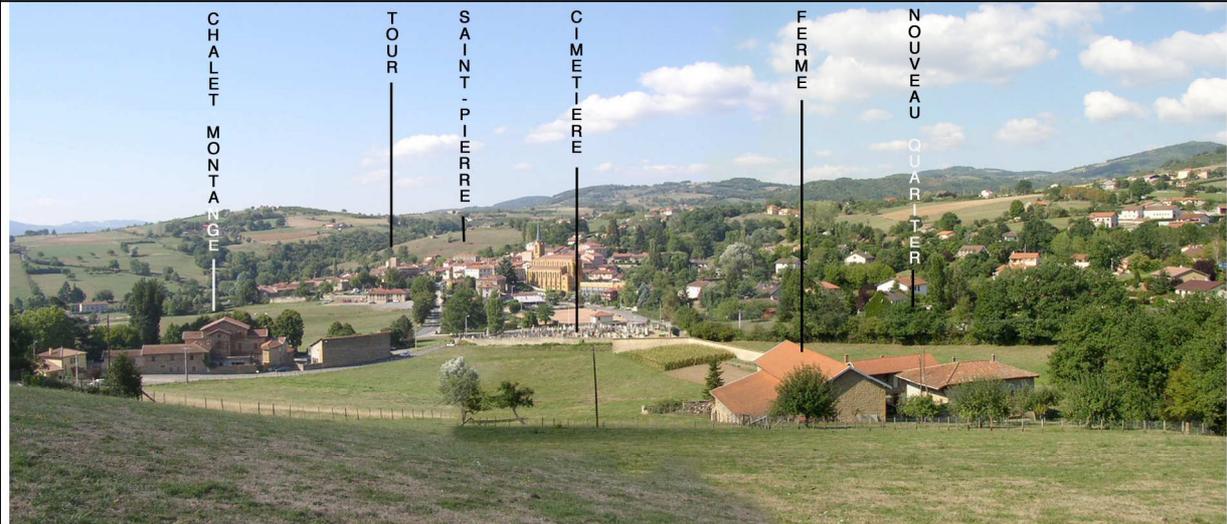
Cône de vue N°1 Route de Sain-Bel
vue en balcon depuis la route de Sain Bel (D.7)



Description	Remarques
<p>Au premier plan</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prairie du pré du Moine (ou du Maine) : butte au relief peu marqué par des replis naturels • vallée du Trésoncle <p>Au second plan</p> <ul style="list-style-type: none"> • habitat groupé du village, installé sur un petit éperon • le bâti est borné par trois éléments marquants et emblématiques : la tour de l'Horloge, l'église, la mairie. La mairie est désolidarisée du village ancien par son implantation et le vide du parking • la ligne du rempart se devine, englobée dans le bâti ou partiellement masquée par la végétation • les lotissements de la périphérie nord sont masqués par la végétation. <p>Au troisième plan</p> <ul style="list-style-type: none"> • deux buttes se découpent en ligne de crête : la colline Saint-Pierre au centre, le Crêt du Ressay (ou Récy), au nord <p>A l'arrière plan</p> <ul style="list-style-type: none"> • le Crêt d'Arjoux 	<p>La prairie met en valeur les arrières plans.</p> <p>La vue est encadrée par la végétation : vallée du Trésoncle, alignements d'arbres le long de la route et plantations des lotissements : ces éléments végétaux doivent être conservés.</p> <p>La tour de l'Horloge est bien visible. L'église est mise en valeur par le fond sombre du Crêt d'Arjoux La couleur trop lumineuse de la mairie accentue la perception de distance : prévoir une teinte plus neutre. Restaurer le front de façade le long du parking par une haie ou des arbres d'alignement. Prévoir la suppression de quelques arbres.</p> <p>Problèmes de faitages, au niveau des constructions de Trente-Côtes : séparer les constructions anciennes et nouvelles en prolongeant les lignes d'arbres le long des chemins ou des parcelles. Un bâtiment agricole mal implanté en ligne de crête sur la colline Saint-Pierre.</p> <p>Magnifique faire-valoir du village par la tache sombre (et de couleurs changeantes) des boisements.</p>

Cône de vue N°2 route du Bois du Moine

Depuis la route D 159



Description

Remarques

Au premier plan

- prairie partagée par une rupture de pente. Au pied du talus : ancienne ferme de la « Doyennerie) dont on aperçoit les toitures. Beau mur de clôture

La partie haute de la prairie serait à protéger
La partie basse, en contrebas du talus, pourrait être construite à condition d'une composition prenant en compte le bâti existant (ferme) et le relief : reculer les immeubles contre le talus en libérant le bas du pré (espace vert ou jardins).

Au second plan

Le second plan est limité par :

- la « maison familiale » ou « chalet Montange »
- le cimetière
- la végétation du « nouveau quartier »

Le cimetière crée un vide. Le site est très disparate : prévoir une haie dans le prolongement de la végétation existante.

et comprend :

- le pré du Maine
- le village : tour de l'Horloge, église et fossés
- le nouveau quartier

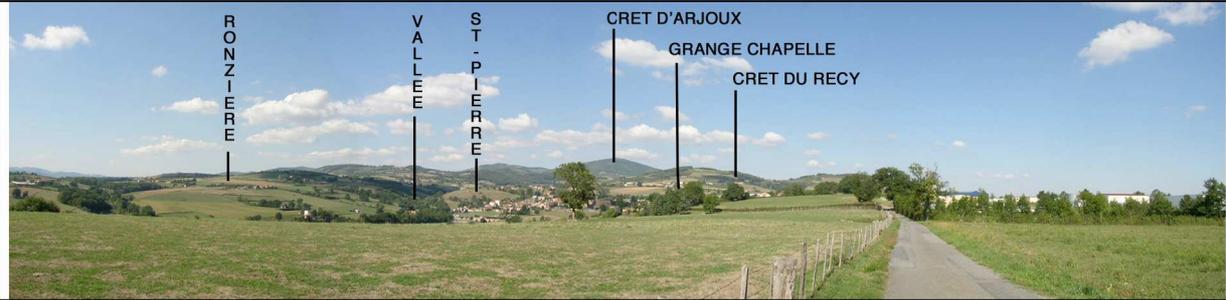
L'église est bien lisible mais l'ensemble église, caserne et espace public forme un site mal structuré (redondance de la couleur jaune). Il serait préférable de choisir un autre type de revêtement de sol et de revoir la couleur de la caserne, dans un ton plus neutre.

Au troisième plan

- collines de Ronzière et de Saint-Pierre séparées par la vallée du Trésoncle.

Cône de vue n°3 chemin des Prés

Vue en balcon depuis le chemin en ligne de crête en limite avec la commune de Sain-Bel



Description	Remarques
<p>Au premier plan</p> <ul style="list-style-type: none"> deux grandes prairies, de part et d'autre du chemin. Ce premier plan est limité par une rupture de pente <p>Au second plan</p> <ul style="list-style-type: none"> la colline de Ronzière la vallée du Trésoncle et ses moulins le village, encadré par les collines de Saint-Pierre et de Grange-Chapelle et par le pré du Maine <p>Au troisième plan</p> <ul style="list-style-type: none"> une série de collines boisées, dont le Crêt du Récy <p>A l'arrière-plan</p> <ul style="list-style-type: none"> le Crêt d'Arjoux 	<p>Les prairies ne sont pas constructibles (distance par rapport à la zone industrielle).</p> <p>La vallée et sa végétation axent et accentuent la perspective.</p> <p>Les vides de Saint-Pierre et de Grange-Chapelle mettent le village en valeur (contraste minéral/végétal).</p> <p>Problèmes des extensions : séparer le village et les zones pavillonnaires par la végétation (voir cône N°1).</p>



« Zoom » sur le village depuis le cône de vue 3

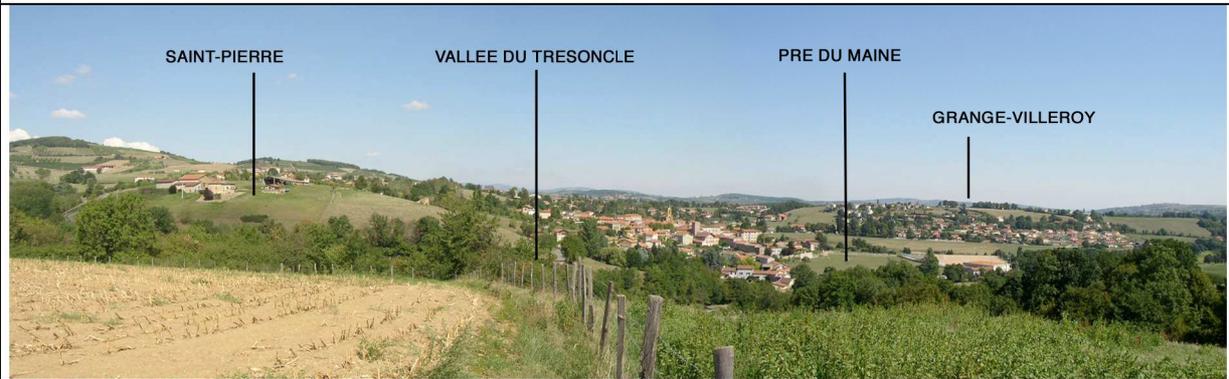
Cône de vue n°4 chemin de Bibost
 Vue prise depuis le chemin de Montessuit



Description	Remarques
<p>Au premier plan</p> <ul style="list-style-type: none"> • une prairie, limitée par la vallée du Trésoncle : la ligne est marquée par la végétation <p>Au deuxième plan</p> <ul style="list-style-type: none"> • le village • le Pré du Maine <p>Au troisième plan</p> <ul style="list-style-type: none"> • ligne de crête de Grange-Chapelle et de la Ruelle • zone pavillonnaire de Grange-Villeroy <p>Au quatrième plan</p> <ul style="list-style-type: none"> • colline du bois des Broses <p>A l'arrière plan</p> <ul style="list-style-type: none"> • reliefs lointains 	<p>Maintenir la fonction actuelle, en évitant la plantations d'arbres qui masqueraient la vue.</p> <p>La logique d'implantation du village se lit dans les parallélisme des faîtages et des pignons. Le rempart est bien lisible, malgré quelques problèmes d'homogénéité.</p> <p>Cette vue montre les deux visages de Savigny avec le centre ancien et les zones agricoles (le village rural) d'une part, les zones d'extensions pavillonnaires, d'autre part. Elle démontre également l'intérêt de séparer les différents secteurs d'habitat. La lecture historique du paysage est ici possible grâce aux surfaces de prairies (pré du Maine, zone au-dessus du cimetière) et à la vallée, qui délimitent les secteurs de bâti ancien et contemporain.</p>

Cône de vue n°5

Vue en balcon depuis le chemin sous la ferme de Basset



Description	Remarques
<p>Au premier plan</p> <ul style="list-style-type: none"> champs cultivés, limités par la rupture de pente de la vallée du Trésoncle <p>Au second plan</p> <ul style="list-style-type: none"> colline Saint-Pierre le village et le pré du Maine <p>Au troisième plan</p> <ul style="list-style-type: none"> lotissement de Grange-Villeroy et collines <p>A l'arrière plan</p> <ul style="list-style-type: none"> reliefs lointains 	<p>Les bâtiments de ferme sont bien implantés sur la pente, excepté le bâtiment agricole récent posé en limite de crête (il pose aussi quelques problèmes d'aspect). Le village est dominé par la tour de l'Horloge et le clocher de l'église. Les fossés et le rempart sont bien visibles. Problèmes d'aspect et de volumétrie du bâtiment de logements locatifs dans le secteur de l'abbaye : à corriger par traitement de façade (couleur).</p> <p>Le village ancien et ses extensions récentes sont bien identifiées par les prairies : à conserver, au moins dans les parties haute et basse (voir cône de vue n°2).</p>



« zoom » sur la colline Saint-Pierre »

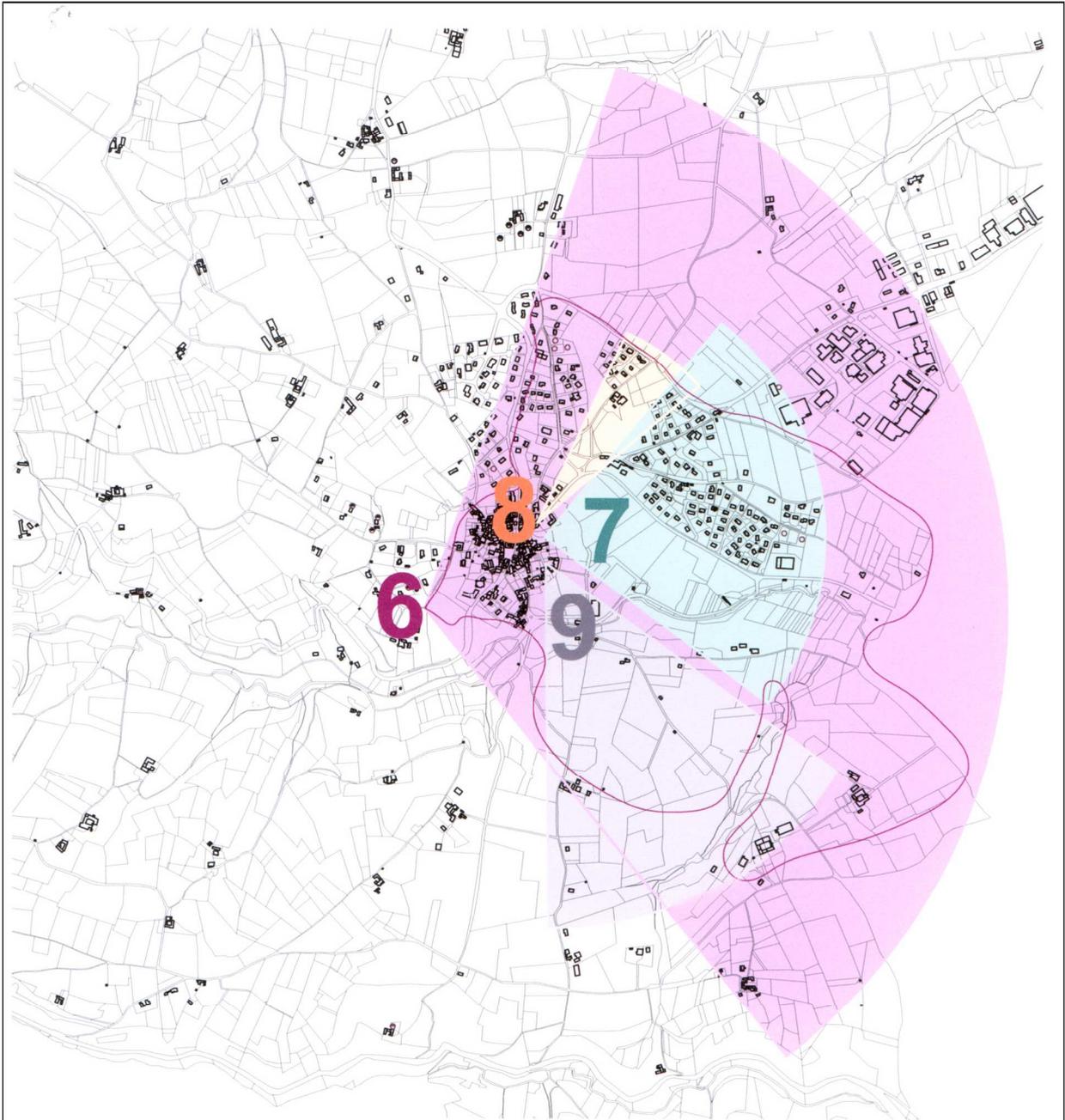


« Zoom » sur la colline Saint-Pierre et le village

3.2 – les cônes de vues rapprochées et les vues depuis le bourg

Si les vues lointaines sont multiples, la géographie permet aussi de découvrir le village en vues plus rapprochées : un de ces « points de vue », localisé à mi-pente de la Colline Saint-Pierre, offre un panorama plongeant sur le bourg et ses poches alentours.

A l'inverse, grâce à sa déclivité et aux percées dans le bâti, le village s'ouvre sur la campagne environnante en quelques belles perspectives, qui rappellent aux habitants et aux visiteurs une tradition rurale, encore bien conservée.



Localisation des cônes de vues rapprochées (6) et des cônes ouverts depuis le village (7 à 9)

Cône de vue n°6 rue Termon

Vue en balcon depuis le chemin à mi-pente de la colline Saint-Pierre



Description	Remarques
<p>Au premier plan</p> <ul style="list-style-type: none"> • bas de la colline Saint-Pierre. Ce premier plan est limité par une rupture de pente 	
<p>Au second plan</p> <ul style="list-style-type: none"> • vue plongeante sur le village ancien, encastré dans le relief • prairies en bocage et Pré du Maine 	
<p>Au troisième plan</p> <ul style="list-style-type: none"> • lotissements 	
<p>A l'arrière-plan</p> <ul style="list-style-type: none"> • échappée sur les lointains et les communes voisines 	

Cône de vue n°7

Vue depuis l'esplanade de la mairie en direction de Sain-Bel



Description	Remarques
<p>Au premier plan</p> <ul style="list-style-type: none"> • le Pré du Maine 	<p>Cette grande zone verte ouvre la perspective.</p> <p>La cohabitation des architectures traditionnelle et récente est facilitée par les zones vertes qui délimitent chacun des deux secteurs. Les plantations effacent en partie l'impact des pavillons.</p>
<p>Au second plan</p> <ul style="list-style-type: none"> • les lotissements de la route de Sain-Bel • la salle du Trésoncle, en partie masquée par la végétation du jardin de l'ancien Doyenné de Taylan 	
<p>A l'arrière plan</p> <ul style="list-style-type: none"> • la commune de Sain-Bel et des reliefs lointains 	

Cône de vue n°8 route de Sain-Bel
Sortie de Savigny en direction de Sain-Bel



Description	Remarques
<p>Au premier plan</p> <ul style="list-style-type: none"> route départementale à la sortie du bourg, à droite on perçoit le renforcement de la place du 8 mai. 	
<p>Au second plan</p> <ul style="list-style-type: none"> perspective sur la route, encadrée par de beaux alignements d'arbres 	<p>Les arbres approfondissent l'effet de perspective.</p>
<p>A l'arrière plan</p> <ul style="list-style-type: none"> versant de la colline de Grange-Villeroy 	<p>La tache verte éclaire la perspective et la referme, annonçant la sortie du village.</p>

Cône de vue n°9 rue de l'Abbaye
Depuis le quartier de l'abbaye (entrée du musée)



Description	Remarques
<p>Au premier plan</p> <ul style="list-style-type: none"> la rue de l'abbaye et le Musée 	
<p>Au second plan</p> <ul style="list-style-type: none"> les combes bocagères structurées par les haies 	<p>Cette vue, prise depuis le cœur historique du village rappelle l'omniprésence de la nature dans la commune. L'espace public aurait besoin d'une requalification et de matériaux moins routiers et colorés.</p>
<p>A l'arrière plan</p> <ul style="list-style-type: none"> reliefs lointains 	

